



LG ELECTRONICS CANADA INC.
Plan d'accessibilité LAPHO pluriannuel

Version 1	Novembre 2015	Approuvée par les RH
Étude/Révision 1.1	Février 2018	Approuvée par les RH
Prochaine étude/révision	Février 2023	

Introduction au programme d'accessibilité

LG ELECTRONICS CANADA INC. est une société assujettie aux provisions de la Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario (LAPHO) visant à assurer une meilleure accessibilité pour toutes les personnes handicapées de l'Ontario. À l'inception de cette loi, LG ELECTRONICS CANADA INC. a dû se conformer à ses provisions qui seront progressivement mises en oeuvre entre 2010 et 2015. La LAPHO représente la feuille de route de l'Ontario pour devenir sans entrave d'ici 2025. Elle englobe des normes d'accessibilité dans les secteurs suivants :

- Services à la clientèle;
- Information et communications;
- Emploi;
- Transport; et
- Conception des espaces publics.

Aux termes de la loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario (LAPHO), les organisations de l'Ontario, notamment LG ELECTRONICS CANADA INC., doivent élaborer des plans pluriannuels d'accessibilité visant à rendre l'Ontario accessible d'ici 2025. Le premier plan pluriannuel d'accessibilité de LG ELECTRONICS CANADA INC. (le « plan d'accessibilité ») s'étendait de 2012 à 2017.

Ce nouveau plan d'accessibilité décrit la conformité de LG ELECTRONICS CANADA INC. avec la LAPHO ainsi qu'avec le Règlement sur les normes d'accessibilité intégrées (RNAI) à compter de 2018 et au-delà. LG ELECTRONICS CANADA INC. s'engage à respecter ses obligations au titre de la LAPHO et à rendre ses locaux et services accessibles à tous les Ontariens. Ce plan est revu et révisé dans le cadre d'un cycle régulier de revue et sa nouvelle version sera publiée au plus tard en 2023.

Ce plan d'accessibilité est mis à la disposition de tous les employés de LG ELECTRONICS CANADA INC. et du grand public par l'entremise de notre site Web externe et peut être obtenu dans un format accessible, sans frais, en en faisant la demande à la personne-ressource citée à la fin du présent document.

Conformément aux exigences citées dans le RNAI, LG ELECTRONICS CANADA INC. :

- Formulera le plan, le révisera et en fera la mise à jour en consultation avec des personnes handicapées;
- Publiera le plan sur son site Web;
- Selon le besoin, fera rapport sur son site Web de ses progrès dans l'implantation du plan;
- Offrira le plan dans un format accessible, sur demande; et
- Fera la revue et la mise à jour du plan tous les cinq (5) ans.

Déclaration d'engagement

LG ELECTRONICS CANADA INC. s'engage à assurer l'accès et la participation à part égale pour toutes les personnes, quelles que soient leurs habiletés. LG ELECTRONICS CANADA INC. reconnaît un handicap tel que défini dans la Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario. Qu'une personne soit atteinte d'un handicap physique ou mental, d'un trouble du développement ou d'une difficulté d'apprentissage, permanente ou temporaire, LG ELECTRONICS CANADA INC. croit que tous devraient être traités avec courtoisie, se sentir les bienvenus et voir une adaptation liée à leur handicap respectée lors de leur accès aux services ou aux installations de LG ELECTRONICS CANADA INC.

LG ELECTRONICS CANADA INC. croit à l'intégration; nous la réaliserons en éliminant et évitant les barrières à l'accessibilité, et en nous conformant aux exigences en matière d'accessibilité de la loi de l'Ontario sur l'accessibilité afin de fournir un milieu accessible à tous.

De 2011 à 2017, LG ELECTRONICS CANADA INC. a entamé un processus de conformité lié au règlement afférant aux normes d'accessibilité pour les services à la clientèle et a connu des progrès marqués dans l'identification et l'élimination des barrières telles que définies dans la norme pour les services à la clientèle. LG ELECTRONICS CANADA INC. s'est conformée aux exigences du règlement afférant aux normes d'accessibilité intégrées dans les domaines de l'emploi, de l'information et des communications et de la conformité de ses sites Web.

Suit un récapitulatif des projets d'accessibilité mis en oeuvre par LG ELECTRONICS CANADA INC. au cours des dernières années en égard à la conformité avec la norme d'accessibilité pour les services à la clientèle et le règlement sur les normes intégrées, en plus des projets lancés par LG ELECTRONICS CANADA INC. pour devenir un chef de file de l'industrie en matière d'accessibilité.

Le plan pluriannuel d'accessibilité répondra à toutes les exigences de la norme sur les services à la clientèle et des normes d'accessibilité intégrées de la LAPHO. LG ELECTRONICS CANADA INC. s'efforce de surpasser les attentes et de positionner l'entreprise en tant que chef de file de l'industrie en matière d'accessibilité.

Norme pour les services à la clientèle

Statut : Terminé / Continu

LG ELECTRONICS CANADA INC. a élaboré des politiques visant à se conformer au Règlement 429/07 de la LAPHO - Normes d'accessibilité pour les services à la clientèle. Le Règlement 429/07 établit les lignes directrices concernant la prévention et le retrait des barrières à l'accessibilité afin d'améliorer les services à la clientèle des organisations. Le Règlement 429/07 exige que les organisations du secteur privé se conforment à la Norme d'accessibilité pour les services à la clientèle à compter du 1^{er} janvier 2012.

LG ELECTRONICS CANADA INC. est vouée à l'excellence en service à tous ses clients, y compris aux personnes handicapées. Nous avons mis en pratique des politiques en service à la clientèle conformes à la Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario. La politique sur la norme pour les services à la clientèle de LG ELECTRONICS CANADA INC. décrit notre engagement à l'accessibilité et le statut de nos réalisations dans chaque secteur de la Norme d'accessibilité pour les services à la clientèle.

Réalisations au service à la clientèle :

LG ELECTRONICS CANADA INC. a créé et mis en place un plan pour le service à la clientèle qui :

- tient compte du handicap du personne lors de ses communications avec cette personne;

- permet l'utilisation d'appareils fonctionnels sur les lieux de travail (fauteuils roulants, trotteurs et bouteilles d'oxygène);
- permet l'utilisation d'animaux d'assistance;
- accueille les personnes de soutien;
- avise les clients lors d'une perturbation des services d'accessibilité;
- invite les clients à fournir des rétroactions.

Statut : Terminé

LG ELECTRONICS CANADA INC. a formé son personnel sur le service à la clientèle accessible et a établi une procédure continue de formation des nouveaux employés concernant la norme pour les services à la clientèle.

Statut : Terminé

LG ELECTRONICS CANADA INC. a élaboré un plan écrit pour le service à la clientèle et mis ce plan à la disposition du grand public et des employés de LG ELECTRONICS CANADA INC.

- On peut obtenir le plan dans d'autres formats accessibles, sur demande.

Statut : Terminé / Continu

LG ELECTRONICS CANADA INC. a fait rapport des progrès de LG ELECTRONICS CANADA INC. en ligne, en déposant un rapport sur l'accessibilité auprès du Ministre des services sociaux et communautaires. LG ELECTRONICS CANADA INC. se conformera à la Norme sur les services à la clientèle en déposant chaque année un rapport sur l'accessibilité.

Statut : Continu

Normes pour l'emploi : Renseignements relatifs aux interventions d'urgence sur le lieu de travail

LG ELECTRONICS CANADA INC. s'engage à fournir aux clients des renseignements publics relatifs aux interventions d'urgence, et dans un format accessible, sur demande. En outre et lorsque nécessaire, les employés handicapés recevront des renseignements personnalisés relatifs aux interventions d'urgence.

Statut : Terminé

LG ELECTRONICS CANADA INC. a établi une procédure de documentation des questions d'accessibilité pour les employés et des renseignements individualisés relatifs aux interventions d'urgence sur le lieu de travail, en conformité avec la Norme pour l'emploi de la LAPHO : Renseignements relatifs aux interventions d'urgence sur le lieu de travail.

LG ELECTRONICS CANADA INC. a communiqué à tous les employés courants la possibilité de créer et de documenter des plans d'urgence personnalisés pour les personnes handicapées, advenant une intervention d'urgence. LG ELECTRONICS CANADA INC. a fourni à tous ses employés atteints d'un handicap un plan individualisé relatif aux interventions d'urgence sur le lieu de travail.

Statut : Continu

LG ELECTRONICS CANADA INC. s'est engagée à maintenir un lieu de travail sûr pour tous ses employés et continuera de documenter les plans d'intervention d'urgence sur le lieu de travail et à revoir et réviser les plans d'intervention d'urgence existants pour les employés nécessitant une aide avec accessibilité en cas d'urgence.

LG ELECTRONICS CANADA INC. passera en revue les renseignements relatifs aux interventions d'urgence lorsque :

- l'employé change de lieu de travail;
- les besoins généraux d'accommodation de l'employé changent;
- les politiques relatives aux interventions d'urgence de l'organisation changent.

Exigences générales

Formation

Statut : Terminé / Continu

LG ELECTRONICS CANADA INC. offre à tous ses employés, bénévoles et autres membres du personnel une formation sur les lois de l'Ontario relatives à l'accessibilité ainsi que sur le Code des droits de la personne de l'Ontario concernant les personnes handicapées. La formation est axée en fonction des tâches des employés, des bénévoles et des autres membres du personnel. LG ELECTRONICS CANADA INC. a pris les mesures suivantes afin d'assurer que les employés reçoivent la formation nécessaire pour se conformer aux lois de l'Ontario sur l'accessibilité à partir du 1^{er} janvier 2015 et par la suite pour les nouveaux employés.

1. Offrir une formation à tous les employés de LG ELECTRONICS CANADA INC. qui dispensent une formation sur :

- Les exigences des Normes pour les services à la clientèle et les Normes intégrées de la LAPHO s'appliquant à LG ELECTRONICS CANADA INC.
- Ce qu'il faut faire en conformité avec le Code des droits de la personne de l'Ontario (concernant les handicaps).

2. LG ELECTRONICS CANADA INC. offre une formation à :

- tous les employés et bénévoles, salariés ou non;
- quiconque est impliqué dans l'élaboration des politiques de l'organisation, notamment les chefs de service, les cadres, les directeurs et les propriétaires; et
- quiconque fournit des biens, des services ou des installations au nom de l'organisation.

LG ELECTRONICS CANADA INC. exige que les RH rédigent, documentent et maintiennent des dossiers sur toutes les formations obligatoires relatives à l'accessibilité. Ces renseignements doivent être disponibles aux fins d'audit si nécessaire.

Il en revient à la direction de LG ELECTRONICS CANADA INC. d'assurer la notoriété, de recevoir et de distribuer les renseignements aux employés, de répondre aux demandes des employés et d'identifier les lacunes et barrières à la livraison des services.

Norme pour l'information et les communications

Rétroaction

Statut : Terminé / Continu

En conformité avec les exigences des Normes pour les services à la clientèle de la LAPHO, LG ELECTRONICS CANADA INC. a établi un processus de rétroaction relatif à l'accessibilité lui permettant de recevoir les observations des clients et des membres du public handicapés et d'y répondre. Ce processus de rétroaction est assuré par l'entremise de courriels reçus des clients utilisant le site Web de LG ELECTRONICS CANADA INC. LG ELECTRONICS CANADA INC. transmet toutes les questions ou les plaintes relatives à l'accessibilité au directeur régional responsable aux fins d'étude et de résolution.

LG ELECTRONICS CANADA INC. a mis en place des mécanismes de réponse afin d'assurer que les rétroactions sont traitées en temps opportun et résultent en des améliorations dans la façon dont LG ELECTRONICS CANADA INC. mène ses activités.

LG ELECTRONICS CANADA INC. a mis son processus de rétroaction à la disposition du grand public et l'offre dans des formats accessibles sur demande.

Statut : Terminé / Continu

LG ELECTRONICS CANADA INC. a pris les mesures suivantes afin d'assurer que les processus courants de rétroaction soient accessibles aux employés handicapés sur demande :

- Créer un processus de rétroaction qui permet de recevoir les observations de nos employés et d'y répondre.
- Rendre le processus de rétroaction accessible dans plusieurs formats (téléphone, courriel, poste et en personne).

Statut : Terminé / Continu

LG ELECTRONICS CANADA INC. s'engage à répondre aux besoins en communication des personnes handicapées. Nous consulterons les personnes handicapées afin de connaître leurs besoins en matière d'information et de communications.

LG ELECTRONICS CANADA INC. a pris les mesures suivantes afin de rendre tous ses nouveaux sites Web ainsi que l'information qu'ils contiennent, conformes aux Règles pour l'accessibilité des contenus Web WCAG 2.0 (Niveau A).

- Fournir une version textuelle de tout contenu non textuel afin qu'il puisse être mis sous d'autres formes adaptées (gros caractères, braille, parole, symboles ou langage simplifié).
- Rendre toutes les fonctionnalités accessibles depuis un clavier.
- En ce qui concerne l'information qui bouge, clignote ou défile (1) automatiquement, (2) pendant plus de 5 secondes, et (3) présentée en parallèle avec un autre contenu, fournir un mécanisme qui permet à l'utilisateur de faire pauser, d'arrêter ou de dissimuler l'information à moins que le mouvement, le clignotement ou le défilement fasse partie d'une activité pour laquelle il est essentiel; et
- Pour toute information à mise à jour automatique qui (1) s'exécute automatiquement et (2) est présentée en parallèle avec un autre contenu, fournir un mécanisme qui permet à l'utilisateur de faire la pause, l'arrêt et la dissimulation de l'information ou de contrôler la fréquence de la mise à jour, à moins que la mise à jour automatique fasse partie d'une activité pour laquelle elle est essentielle.

Statut : Continu

LG ELECTRONICS CANADA INC. prendra les mesures suivantes afin d'assurer que toute l'information publique soit accessible sur demande.

- Faire savoir au public que l'information sera présentée dans un format accessible, sur demande.
- Consulter des personnes qui demandent que l'information soit présentée dans un format accessible afin de répondre à leurs besoins dans les plus brefs délais possibles.

Statut : Continu

LG ELECTRONICS CANADA INC. prendra les mesures suivantes afin de rendre tous ses sites Web et leur contenu conformes aux Règles pour l'accessibilité des contenus Web WCAG 2.0 (Niveau AA), d'ici le 1^{er} janvier 2021.

Dans le cas de pages Web qui entraînent des engagements légaux ou des transactions financières pour l'utilisateur, qui modifient ou suppriment des données contrôlables par l'utilisateur dans les systèmes de stockage des données :

- **Réversibles** : Les soumissions sont réversibles.
- **Vérifiées** : Les données saisies par l'utilisateur sont vérifiées en cas d'erreur et l'utilisateur peut alors les corriger.
- **Confirmées** : Un mécanisme de revue, de confirmation et de correction des données est offert avant de finaliser la soumission.

Normes pour l'emploi

Recrutement

Statut : Terminé

LG ELECTRONICS CANADA INC. s'engage à suivre des pratiques d'emploi équitables et d'adaptation pour les personnes handicapées. Nous avons pris les mesures suivantes afin d'informer le public et le personnel à l'effet que, sur demande, LG ELECTRONICS CANADA INC. accommodera les personnes handicapées lors des procédures de recrutement et d'évaluation et une fois la personne embauchée.

- Informer les candidats handicapés qu'ils seront accommodés lors du processus de sélection.
- Si un candidat demande une accommodation, il sera consulté et des ajustements seront apportés afin de répondre au mieux à ses besoins.
- Informer le candidat retenu de nos politiques d'accommodation des employés handicapés.

Renseignements pour les employés

Statut : Terminé / Continu

LG ELECTRONICS CANADA INC. a pris les mesures suivantes afin d'assurer que les employés soient au courant des politiques de l'organisation concernant le soutien des employés handicapés. En date du 1^{er} janvier 2016, LG ELECTRONICS CANADA INC. :

- Assure que ses employés soient au courant des politiques de l'organisation concernant le soutien des employés handicapés.
- Informe ses employés de ces politiques quand :

- cette exigence entre en vigueur pour LG ELECTRONICS CANADA INC.;
- quand nous embauchons de nouveaux employés;
- quand nous apportons des modifications aux politiques.

Processus d'adaptation pour les employés

Statut : Continu

LG ELECTRONICS CANADA INC. prendra les mesures suivantes afin de développer et d'implanter un processus pour élaborer des plans d'adaptation individualisés et un processus de retour au travail pour les employés qui ont été absents en raison d'un handicap.

- Développer des plans d'adaptation individualisés et un processus de travail pour les employés qui ont été absents en raison d'un handicap.
- Décrire les mesures qui seront prises pour aider nos employés à retourner au travail :
 - suite à une absence en raison d'un handicap; et
 - quand ils nécessitent une forme d'adaptation pour pouvoir retourner au travail.

Statut : Continu

Nous prendrons les mesures suivantes afin de tenir compte des besoins en accessibilité des employés handicapés. LG ELECTRONICS CANADA INC. fait appel à des processus de gestion du rendement, de perfectionnement et de réaffectation.

- Rendre la gestion du rendement accessible en :
 - passant en revue nos plans d'adaptation afin de comprendre les besoins de nos employés et d'établir si des ajustements sont requis pour les aider à réussir;
 - offrant les documents de gestion du rendement, comme les plans de rendement, dans un format accessible (gros caractères, par ex.) lorsque demandé; et
 - offrant une rétroaction et un accompagnement aux employés, dans un format qui leur est accessible.
- Quand nous offrons des occasions de perfectionnement, nous tiendrons compte des adaptations requises par nos employés handicapés pour :
 - apprendre de nouvelles compétences; et
 - assumer de plus grandes responsabilités à leur poste actuel; ou
 - réussir à d'autres postes dans l'organisation quand ils sont mutés.

Autres

LG ELECTRONICS CANADA INC. prendra des mesures afin d'empêcher et d'éliminer toute autre barrière à l'accessibilité identifiée par le grand public, les employés et les clients de LG ELECTRONICS CANADA INC., selon le besoin ou la demande.

Conception des espaces publics

LG ELECTRONICS CANADA INC. satisfera les exigences des Normes d'accessibilité pour la conception des espaces publics lors de la construction ou de rénovations majeures d'espaces publics. Parmi les espaces publics concernés, on peut citer :

- Les éléments liés au service dont les comptoirs de service et les aires d'attente.

LG ELECTRONICS CANADA INC. implantera les procédures suivantes afin d'empêcher toute perturbation de service aux endroits accessibles de ses espaces publics, conformément à la RNAI.

Advenant une perturbation de service, nous aviserons le public de cette perturbation et offrirons des alternatives.

Partie II: Mesures prévues pour 2018 et au-delà

Notre déclaration d'engagement

LG ELECTRONICS CANADA INC. s'efforcera de faire preuve de leadership en matière d'accessibilité en Ontario. Notre objectif est d'assurer l'accessibilité à nos employés et aux clients que nous desservons dans nos services et installations et avec nos produits.

Cette année, LG ELECTRONICS CANADA INC. continuera de se concentrer sur l'amélioration de l'accessibilité dans les secteurs suivants :

- Service à la clientèle
- Information et communications / Site Web
- Emploi
- Formation en matière d'accessibilité

Afin de faire preuve de leadership en matière d'accessibilité, LG ELECTRONICS CANADA INC. prévoit entreprendre les activités décrites ci-après. Ces projets appuieront au moins la conformité aux normes existantes d'accessibilité pour les services à la clientèle et aux normes d'accessibilité intégrées au titre de la LAPHO et autres.

Service à la clientèle

LG ELECTRONICS CANADA INC. est vouée à assurer que les personnes handicapées reçoivent les biens et services d'une manière accessible. Elles recevront les biens et les services avec le même niveau de qualité élevée et de rapidité que quiconque d'autre.

Action prévue

LG ELECTRONICS CANADA INC. mettra en oeuvre des projets pour promouvoir la formation et la sensibilisation, la gestion des interventions d'urgence, les avis de perturbation de service, et les rétroactions, tel que décrit ci-après.

LG ELECTRONICS CANADA INC. mettra en oeuvre des projets qui surligneront notre conformité continue aux Normes d'accessibilité pour les services à la clientèle et à la RNAI en matière d'éducation et de sensibilisation par l'entremise du rapport annuel sur la conformité en matière d'accessibilité.

Période d'exécution :

2018 et au-delà

Formation et perfectionnement

LG ELECTRONICS CANADA INC. offre présentement un programme de formation en ligne qui satisfait les exigences de la norme pour les services à la clientèle et le règlement relatif aux normes intégrées. LG ELECTRONICS CANADA INC. s'efforcera de satisfaire et de surpasser les attentes et d'offrir à ses employés les normes les plus élevées possibles en matière de formation.

Action prévue

- LG ELECTRONICS CANADA INC. a formé tous ses employés sur les exigences de la NRAI et sur le Code des droits de la personne en rapport avec les personnes handicapées, conformément à la NRAI. Le contenu de la formation est offert sous forme de cours en ligne.
- Les nouveaux employés recevront une formation combinée sur la norme pour les services à la clientèle ainsi que sur la NRAI et le Code sur les droits de la personne.
- LG ELECTRONICS CANADA INC. continuera d'informer les nouveaux employés sur les exigences en formation au titre de la LAPHO par l'entremise d'une trousse d'orientation, et leur offrira une formation en ligne dans le cadre du processus d'orientation de l'organisation.
- LG ELECTRONICS CANADA INC. assurera que toutes les formations offertes aux employés soient dans un format accessible.
- LG ELECTRONICS CANADA INC. continuera d'exiger que les RH rédigent, documentent et maintiennent des dossiers sur toutes les formations obligatoires relatives à l'accessibilité. Ces renseignements devront être disponibles sur demande lors d'un audit.

Période d'exécution :

2018 et au-delà

Gestion des interventions d'urgence

Action prévue

LG ELECTRONICS CANADA INC. assurera que les procédures, plans et renseignements de sécurité pour les cas d'urgence soient disponibles aux employés et au grand public, et dans un format accessible, sur demande.

Période d'exécution :

2018 et au-delà

Avis de perturbation de service

Action prévue

LG ELECTRONICS CANADA INC. continuera de maintenir son protocole d'affichage d'avis de perturbation de service dans tous les espaces publics, selon le besoin.

Période d'exécution :

2018 et au-delà

Rétroaction

Action prévue

LG ELECTRONICS CANADA INC. continuera de surveiller et d'assigner les observations et plaintes reçues des clients par courriel, en personne ou tout autre mode concernant les services accessibles, et affectera celles-ci au directeur approprié aux fins d'étude et de résolution. Les directeurs s'assureront que les employés responsables de l'accessibilité résolvent les problèmes à la satisfaction de la clientèle et conformément aux principes établis dans la LAPHO.

Période d'exécution :

2018 et au-delà

Information et communications / Site Web

LG ELECTRONICS CANADA INC. s'engage à rendre tous ses renseignements et communications accessibles aux personnes handicapées. L'information que nous offrons et la façon dont nous communiquons représentent un aspect clé qui fait de LG ELECTRONICS CANADA INC. un chef de file de l'industrie en matière d'accessibilité.

Action prévue

Site Web et contenu Web : LG ELECTRONICS CANADA INC. :

- prendra les mesures nécessaires pour que tous ses sites web et leur contenu soient conformes aux Règles pour l'accessibilité des contenus Web WCAG 2.0 (Niveau AA);
- continuera de se conformer aux exigences de la NRAI - Information et communications;
- passera en revue ses ressources Web existantes concernant leur accessibilité et apportera tout rectificatif nécessaire;
- s'assurera que les ressources interactives respectent les Règles pour l'accessibilité des contenus Web WCAG 2.0 (Niveau AA);
- passera en revue le contenu Web de façon régulière afin d'en assurer l'utilisabilité et l'accessibilité, apportant tout changement nécessaire.

Période d'exécution :

2018 et au-delà

Autres formats

Action prévue

- LG ELECTRONICS CANADA INC. continuera d'assurer que les employés responsables du développement et du maintien du contenu soient conscients des exigences en matière d'accessibilité et de leur impact sur le déroulement des activités.
- LG ELECTRONICS CANADA INC. continuera d'offrir les publications actuelles et nouvelles dans d'autres formats, sur demande, pour les personnes handicapées.

Période d'exécution :

2018 et au-delà

Emploi

LG ELECTRONICS CANADA INC. s'engage à suivre des pratiques d'emploi équitables et accessibles afin d'attirer et de retenir des employés de talent à tous points de vue. Les personnes handicapées qui sont employées savent qu'elles contribuent pleinement et de manière significative aux services et à l'emploi.

Action prévue

Sur une base annuelle, LG ELECTRONICS CANADA INC. :

- continuera de communiquer de façons diverses les ressources d'adaptation d'emploi offertes aux employés handicapés;
- fera la promotion auprès des directeurs des directives, politiques et lignes directrices des Ressources humaines concernant les pratiques d'emploi inclusif et accessible;
- continuera d'assurer que les directeurs soient au courant des besoins d'adaptation et fournissent aux employés handicapés des renseignements personnalisés en cas d'intervention d'urgence sur le lieu de travail;
- continuera d'offrir des adaptations aux employés qui en font la demande.

Période d'exécution :

2018 et au-delà

Autres**Action prévue**

- LG ELECTRONICS CANADA INC. est vouée à se conformer aux normes de la LAPHO et à son plan pluriannuel d'accessibilité.
- LG ELECTRONICS CANADA INC. continuera de distribuer et de faire connaître son message d'accessibilité aux employés, selon le besoin.
- LG ELECTRONICS CANADA INC. est vouée à respecter ses obligations actuelles et futures au titre de la NRAI et de son plan multiannuel d'accessibilité.

Période d'exécution :

2018 et au-delà

Partie III : Revue des politiques, pratiques et procédures

À l'appui de son engagement d'améliorer l'accessibilité pour les personnes handicapées, LG ELECTRONICS CANADA INC. continuera de passer en revue les projets de l'organisation, notamment les règlements et les politiques, afin d'identifier et d'éliminer les barrières. Cette partie se concentre sur trois secteurs particuliers :

- Politiques, pratiques et procédures d'accessibilité - revues et mises à jour en février 2018
- Toutes les politiques, pratiques et procédures actuelles de LG ELECTRONICS CANADA INC. seront revues au point de vue de l'accessibilité et seront modifiées au besoin après 2018.

Politiques, pratiques et procédures d'accessibilité de LG ELECTRONICS CANADA INC. - revues et mises à jour en février 2018

- LG ELECTRONICS CANADA INC. s'est assurée que des politiques, des pratiques et des procédures soient en place à l'appui de la LAPHO et de ses normes, et a informé tous ses employés des exigences.
- LG ELECTRONICS CANADA INC. a fait la mise à jour de sa politique actuelle sur l'accessibilité afin d'inclure les exigences des Normes d'accessibilité intégrées.
- LG ELECTRONICS CANADA INC. s'est assurée d'avoir en place un système pour recevoir et diriger toute plainte au secteur approprié aux fins d'étude et de résolution.

Action prévue

- LG ELECTRONICS CANADA INC. s'assurera d'avoir en place des politiques, des pratiques et des procédures qui appuieront la LAPHO et informera les employés concernés des exigences connexes.
- LG ELECTRONICS CANADA INC. continuera d'affecter, de faire le suivi, de surveiller et de rapporter les plaintes concernant l'accessibilité aux services, et apportera les changements nécessaires aux politiques de LG ELECTRONICS CANADA INC.
- LG ELECTRONICS CANADA INC. continuera de tenir au courant les directeurs et les responsables de l'accessibilité afin d'assurer une mise en oeuvre efficace à tous les niveaux de l'organisation.

Période d'exécution :

2018 et au-delà